

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	10
Pouvoirs :	4
Excusés :	4
Absents :	2
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	14
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Jeudi 12 décembre 2024, à 18h, en vertu de la convocation du vendredi 6 décembre 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. FAURIE Allain, M. MARAIS Alain, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etaient excusé(e)s :

M. DAGNAUD Christian (donne pouvoir à BOURGEOIS Vincent), Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à BOUETARD Sabrina), Mme DELESQUE Patricia (donne pouvoir à DUPUY Cédric), M. EICHERT Jean-Marie (donne pouvoir à M. FAURIE Allain)

Etaient absent(e)s : Mme LAFORGE Julie, Mme LEOMENT Adeline

A été nommé secrétaire : M. FAURIE Allain

2024-10-001 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de séance du 28 novembre 2024.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le procès-verbal de séance du 28 novembre 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 13/12/2024

Le Maire,
Cédric DUPUY



Affiché le 07/02/2025

Transmis au contrôle de légalité